

LES GREVES A LYON

Une lettre du président de la Chambre de Commerce à M. Léon Blum

LA GRÈVE EST TERMINÉE A LA S. O. M. U. A.

M. Morel-Journé, président de la Chambre de Commerce de Lyon, vient d'adresser au Président du Conseil la lettre suivante :

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur les conséquences de la prolongation de l'état de grève dans notre région. La vie économique y est en ce moment paralysée et le ravitaillement de la population lyonnaise est lui-même menacé par l'arrêt du travail dans nos ports et dans les entreprises de transports. Nous souhaitons que l'accord signé hier dans l'industrie de la soierie facilite une reprise de l'activité. Malheureusement la convention signée à Paris sous notre arbitrage entre la Confédération générale de la production française et la Confédération générale du travail ne suffit plus à avoir autorité et les grèves continuent à s'étendre, souvent sans préavis, comme cela a été le cas pour notre port fluvial.

J'ai eu l'honneur d'être reçu le 16 juin par M. le ministre du Commerce. Je lui ai soumis quelques questions qui intéressent son département et lui demandant d'appuyer nos désirs auprès du gouvernement.

L'une d'entre elles est d'une importance capitale pour l'existence de nombreuses industries de notre ville, lesquelles, comme vous le savez, consacrent la plus grande partie de leur activité à l'exportation. L'augmentation des charges résultant des mesures que le Parlement vient de voter va brusquement arrêter les exportations, s'il n'est pas établi un synchronisme entre ces mesures et celles que vous avez annoncées en faveur de l'exportation.

Cette situation sera d'autant plus grave qu'après plusieurs années déficitaires la Trésorerie n'est pas en état d'attendre qu'un équilibre soit établi. Si elles sont contraintes de s'arrêter, cela rendrait illusoire les avantages obtenus par les ouvriers.

D'autre part, le retard tous les jours de vives doléances du commerce de détail atteint par répercussion du fait des grèves dans les usines et dans les transports et menacé d'être rendu responsable de l'élévation des prix. Et aussi les mesures compensatrices de détail fiscal dont vous avez parlé sont urgentes.

Aussi, Monsieur le Président du Conseil, au nom de notre Chambre de Commerce, je viens vous prier de ne rien négliger pour remédier le plus tôt possible à la situation présente et pour assurer le respect des engagements qui, avec votre haute appro-



Devant les bâtiments de la Compagnie Standard les ouvriers montent la garde et empêchent toute livraison de carburant.

ter aux derniers.

Satisfait et a été donnée par la Compagnie sur l'ensemble de ces revendications.

Mais mardi dernier, les employés de l'O. T. L. adressait à l'administration de nouvelles revendications se rapportant cette fois au rajustement des salaires, au rajustement des congés payés, à la semaine de 40 heures, au droit syndical et à l'amnistie.

Sur la question des salaires, la Compagnie O. T. L. en a retiré aux pouvoirs concédés, c'est-à-dire à la ville et au département. Les employés réclamaient une augmentation de 6 francs. La Compagnie n'offrant que 1 fr. 90. C'est sur ce point que l'administration se trouve en conflit avec son personnel.

M. Herriot, maire de Lyon, a reçu hier après-midi, une délégation du personnel de l'O. T. L. Il est entré en communication téléphonique avec le ministre des Travaux publics qui lui a fait connaître qu'un accord le principe était intervenu entre la Fédération Nationale des moyens de transports et la Chambre patronale des transports en commun. Pour l'application à Lyon de cet ac-

cord même demandé à M. Herriot s'il pouvait recevoir une délégation. Le maire de Lyon a refusé cette entrevue. En attendant les discussions se poursuivent entre délégués et la municipalité. Si un accord n'est pas conclu d'ici quelques jours le personnel qui comprend les employés de mairie, les cantonniers, etc., se mettraient en grève.

DANS LE BATIMENT

La grève du bâtiment se poursuit. La plupart des chantiers sont occupés par les ouvriers.

Malgré l'intervention de la préfecture et des commissaires de police, les drapeaux rouges flottent toujours sur de nombreux édifices en construction.

Plusieurs réunions ont eu lieu hier à la préfecture entre délégués patrons et ouvriers. Un accord interviendrait d'ici peu.

Hier après-midi, une bagarre s'est produite à Saint-Jean sur un chantier, rue de la Loge. Des grévistes ont voulu empêcher des ouvriers de travailler.

Les deux contremaîtres du chantier, MM. Molle et Marius Angler, demeurant 17, rue Saint-Romain-du-Mont-d'Or et Centre rue Trévissac, ont été blessés et transportés à l'Hôtel-Dieu où ils ont été hospitalisés.

Chambon, maroquinerie, rue Marengo (30 ouvriers).

Par contre, les reprises du travail étaient importantes dans les maisons de cycles, Ennuméros-les : maisons Charvin, Huga, Besnot, Carrot, Chauvet, Valette, Haubtmann.

Béprise également à la maison de photographie Verron, aux ateliers Bourrin, machines : Oustrac, vêtements : Baurer, mécanique : Patouillard, Sestis.

Lundi, les magasins en grève couvriront leurs portes. Il en sera ainsi notamment aux Nouvelles Galeries, Monoprix, Primissime, Paris-St-Etienne, Soutel. Il en sera de même aux Magasins d'alimentation.

Ce que sont les syndicats professionnels français

Alors que les grèves généralisées s'étendent à l'ensemble des corporations, il nous a paru utile de faire connaître au public une nouvelle formule d'activité syndicale, actuellement en

S.O.M.U.A. - Article de presse - Les grèves à Lyon (Association Viniciacum)

Référence du document reproduit :

- S.O.M.U.A. - Article de presse - Les grèves à Lyon (Source : Association Viniciacum) S.O.M.U.A. - Article de presse - Les grèves à Lyon

IVR84_20226900339NUC

Auteur de l'illustration : Alice Giacovelli

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation